



Fonds de développement des territoires

Rapport d'activités

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016-

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
Préambule	3
Rôle et responsabilité de la MRC	3
Gestion du fonds	3
Documentation.....	3
Financement.....	4
Économique.....	4
Communautaire et social.....	4
Administration.....	5
Sommaire.....	5
Informations complémentaires.....	5
Conclusion	Erreur ! Signet non défini.

PRÉAMBULE

Suivant la sanction du projet de loi 28 Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a remis la responsabilité du développement local et régional de notre territoire entre les mains de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRC).

Dans le but de soutenir les MRC dans cette nouvelle compétence, le MAMOT a mis en place le Fonds de développement des territoires (FDT).

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE LA MRC

Le FDT sert d'outil de financement pour les mesures de développement local et régional de la MRC. Ces mesures peuvent porter sur les objets suivants :

- ✚ La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- ✚ Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- ✚ La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- ✚ La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- ✚ L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- ✚ Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

GESTION DU FONDS

Documentation

Afin de réaliser ce mandat, il importe de s'appuyer sur des bases solides. C'est pourquoi, la MRC a procédé à une réflexion et a ainsi élaboré les axes et priorités. Ce document permet de bien cibler les actions nécessaires. Il comprend les priorités d'intervention ainsi que les différentes politiques nécessaires dont :

- ✚ La politique de soutien aux entreprises 2015-2016;

- ✚ Les secteurs priorisés FLI-FLS 2015-2016;
- ✚ La politique de Micro crédit 2015-2016;
- ✚ La politique des Projets structurants.

Financement

Une somme de 519 863\$ a été versée par le ministère pour la gestion de ce programme dans la Vallée du Richelieu. Cette somme a été réparti sous trois volets : économique, communautaire et social ainsi que l'administration.

Économique

Dans le cadre du volet économique : La MRC a versé 311 407 pour l'ensemble des services visant la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise. En voici le détail :

	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Sommes versées FDT
Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Développement économique pour l'année 2015	259 506,00
Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Développement économique pour le premier trimestre 2016	51 901,26
			311 407,26

Par ailleurs, plusieurs ententes débutaient au courant de l'année 2015-2016 et couvraient une portion de l'année 2016-2017. La MRC a donc des engagements financiers dans le cadre des projets suivants :

	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Engagement via le FDT
Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu	Contrat de service	Promotion touristique, culturelle et agroalimentaire	183 232,50
Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu	Contrat de service	Soutien aux communautés rurales	12 000,00
			195 232,50

Communautaire et social

L'ensemble des ententes signées en 2015-2016 couvraient une portion de l'année 2016-2017 et aucun versement n'a été effectué au cours de la période couverte par ce rapport. Les engagements financiers sont les suivants :

	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Engagement via le FDT
Chants de vieilles	Subvention : autre	Développement du produit	4 000,00
Corporation AIJT	Subvention : développement des milieux de vie	Travailleur de rues, villages et rangs	32 469,00
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu	Subvention : développement des milieux de vie	Amélioration de l'accueil touristique	833,00
Municipalité de Saint-Charles-	Subvention : événement	Hommage aux patriotes	8 500,00
Municipalité de Saint-Denis-sur-	Subvention : étude	Développement de l'offre touristique	4 800,00
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	Subvention : développement des milieux de vie	Aire de jeux pour la famille	13 665,00
Municipalité de Saint-Marc-sur-	Subvention : événement	Marché de Noël	4 833,00
Municipalité de Saint-Mathieu-	Subvention : événement	Parade de voitures anciennes	7 000,00
Municipalité de Saint-Mathieu-	Subvention : autre	Société d'histoire - Patrimoine bâti	6 720,00
Corporation de développement communautaire Vallée-du-	Subvention : développement des milieux de vie	Soutien au développement social	76 840,50
			159 660,50

Administration

Une somme de 52 185\$ a été attribué à l'administration par la MRC.

Sommaire

Revenus		
Enveloppe reçue du FDT	519 863 \$	
Total des revenus		519 863 \$
Dépenses		
Volet économique	311 407 \$	
Volet communautaire et social	- \$	
Volet administration	52 185 \$	
Total des dépenses		363 592 \$
Sommes disponibles pour l'année subséquente		156 271 \$
Engagements non versés		
Volet économique	195 233 \$	
Volet communautaire et social	159 661 \$	
Total des engagements non versés		354 893 \$
Sommes disponibles (engagées) pour l'année 2016-2017		<u>(198 622) \$</u>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous trouverez l'ensemble des actions de l'année 2015 du Centre de local de développement de la Vallée-du-Richelieu dans son rapport annuel que vous trouverez sur le site Internet de ce dernier (<http://cldvr.qc.ca/le-cldvr/rapports-politiques-et-orientations>)

